AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-5-68 771556

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction
Départementale de l'Agriculture
à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT Nº 5 au BULLETIN Nº 91 d'AVRIL 1968 — 30 Avril 1968

G R A N D E C U L T U R E

Charançon des siliques sur colza d'hiver

Un traitement contre cet insecte a été recommandé du 1er au 7 mai.

La période froide et instable que nous subissons et qui parait devoir se prolonger est peu favorable à l'action des divers produits insecticides non dangereux pour les abeilles, à utiliser de préférence par temps chaud et sec.

Eventuellement **forcer les doses** recommandées que nous rappelons ci-dessous, une erreur s'étant glissée dans le précédent avis :

- endosulfan - 500 g. de matière active à l'hectare
- phosalone - 1.000 g. " " " "
- polychlorocamphane - (4.000 g. " " " "
- toxaphène - (

Dans le cas de poudrage , ces diverses doses doivent être augmentées de 25 %.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P242